

Communiqué de presse

Berne, le 18 avril 2018

Pour tout renseignement complémentaire:

Kurt Rohrbach, président de l'UCI du canton de Berne, tél. 076 370 54 01

Adrian Haas, directeur de l'UCI du canton de Berne, tél. 079 717 24 24

Bilan du programme de points forts de l'UCI: il reste encore beaucoup à faire !

L'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) communique aujourd'hui le bilan de son programme de points forts politico-économiques 2012–2018. Le programme avec ses messages fondamentaux que sont «Renforcer la formation», «Améliorer les voies de communication», «Garantir l'approvisionnement en énergie» et «Diminuer les impôts» avait été établi pour six ans. À l'échéance de ce délai, le bilan apparaît mitigé dans l'ensemble. Alors que des progrès sont visibles dans le domaine de la formation et que l'on note en partie des résultats positifs dans le domaine des transports, l'attitude timide du Canton de Berne quant à une diminution de la charge fiscale et sa politique énergétique encore interventionniste ont des effets négatifs.

Un changement des conditions-cadre en tant que site d'implantation pour les entreprises doit toujours être mesuré en relation avec les sites en concurrence. Les progrès sont donc perçus uniquement comme une amélioration lorsque les autres sites ne se développent pas dans la même ampleur.

L'UCI se réjouit des progrès réalisés dans le **domaine de la formation**. La formation professionnelle se révèle moderne et proche de l'économie, et les hautes écoles sont en bonne voie hormis une offre encore pas assez ciblée. L'école obligatoire est aussi sur le bon chemin avec le renforcement des mathématiques et de l'informatique.

Dans le **domaine des transports**, les développements réjouissants et moins réjouissants s'équilibrent à peu près. L'encouragement des transports publics avance, alors que seules des mesures ponctuelles ont été réalisées en termes de transport individuel motorisé. Toutefois, de nombreux projets sont désormais en cours de planification ou d'étude, voire même achevés.

En matière de **politique énergétique**, les décisions les plus importantes sont prises au niveau fédéral. Ces six dernières années, le Canton de Berne a rempli son rôle avec mesure et exploité l'avantage de son site concernant la force hydraulique, de sorte que le bilan est équilibré. Toutefois, les autorités veulent désormais introduire des interventions étatiques supplémentaires inutiles et une fragmentation juridique en édictant une nouvelle loi sur l'énergie.

Certes, dans le domaine des **impôts**, les choses bougent désormais un peu avec la baisse modérée de l'impôt sur les bénéfices en 2019 et 2020. Par contre, une correction ultérieure sera indispensable avec la prochaine loi sur les impôts. Concernant l'allègement fiscal pour les personnes physiques, c'est toujours le silence radio. La charge fiscale élevée reste donc un point négatif pour le canton de Berne dans la compétition entre sites.

Les résultats coïncident avec d'autres études

En résumé, le bilan de l'UCI coïncide avec les enseignements tirés d'autres évaluations, comme l'observe Adrian Haas, directeur de l'UCI: «L'indicateur de qualité de la localisation (IQL) du Credit Suisse, qui paraît depuis 2004 et montre clairement les potentiels à long terme des cantons et des régions, le canton de Berne se place toujours dans le dernier tiers et occupe le 18^e rang». Dans cette étude – semblable au programme de points forts de l'UCI – les facteurs d'implantation suivants sont pris en compte: niveau de formation de la population, disponibilité de personnel hautement qualifié, accessibilité en termes de mobilité, ainsi que charge fiscale des personnes physiques et morales. Zoug reste en tête des cantons les plus attrayants, suivi par Zurich, Argovie, Bâle-Ville et Nidwald.

L'engagement se poursuit

Même si les développements souhaités n'ont pas eu lieu dans tous les domaines et que la situation semble en partie bloquée, les représentants de l'UCI demeurent combattifs. «De quoi auraient l'air les conditions-cadres politico-économiques sans l'engagement de l'UCI et des autres organisations qui poursuivent des axes identiques ou similaires ?» se demande (de manière rhétorique) Kurt Rohrbach, président de l'UCI. «Nous nous engageons pour une région économique aussi forte possible et sommes convaincus que cet engagement sera impérativement nécessaire aussi à l'avenir». Le bilan du programme de points forts montre qu'il reste encore beaucoup à faire. L'UCI continuera à s'attacher aux sujets brûlants !

Nouveau programme de points forts dès mai 2018

L'UCI continuera à l'avenir à s'engager avec véhémence pour des conditions-cadre politico-économiques les meilleures possibles dans le canton de Berne. Un nouveau programme de points forts politiques pour 2018–2024 décidé par le Comité servira de ligne directrice pour cet engagement qui sera présenté aux médias peu avant l'assemblée générale ordinaire.

Cette conférence de presse aura lieu le mardi 15 mai 2018 à 09h30 au «Vatter Business Center» (salle Klaus Schädelin, 4^e étage), Bärenplatz 2, à Berne. Une invitation séparée suivra.

Le même jour à 16h30 (avec visite en option du Kursaal dès 15h00) aura lieu l'Assemblée générale de l'UCI cantonale et de la section Berne de l'UCI au Kursaal, où les nouveaux points forts seront également présentés aux membres.